



EFFA, partenaire des mairies et des collectivités territoriales

Gestion du cimetière, opérations funéraires réglementaires ou police des funérailles sont des responsabilités qui relèvent des communes. Vous doutez parfois des réponses que vous donnez ? Vous craignez de commettre une erreur préjudiciable à la commune ? Vous souhaitez motiver vos réponses à l'aide des textes réglementaires ! EFFA peut vous aider.

Grâce à nos formations données en salle, par visio-conférence ou par Internet, pour des durées de 1 heure à plusieurs jours, nous répondons aux besoins que vous avez identifiés. **Nous définissons avec vous le contenu et nous déterminons le temps nécessaire.**

EFFA est un centre de formation pour adultes, **certifié AFNOR (n°2016/73635.1)**, spécialisé dans les formations funéraires. Depuis 1981, nous intervenons dans les entreprises funéraires, dans les collectivités locales (Nancy, Marseille, Sallanches...), les Associations de Maires, auprès du personnel communal et pour le CNFPT de Lorraine, de Bretagne, de Normandie et des Pays de la Loire.

Centre de formation de la CPFM (*Confédération des Professionnels du Funéraire et de la Marbrerie*) EFFA dispose de l'expertise réglementaire de la Confédération et de sa compétence en matière de droit funéraire et de documents réglementaires.

Contactez-nous. Nous pourrions répondre à vos questions et collaborer à vos projets.

**EFFA / 14, rue des fossés Saint-Marcel 75005 Paris**

**01 55 43 30 03 / [contact@ffa-formation.com](mailto:contact@ffa-formation.com)**

  
Yves MESSIER,  
Responsable du centre de formation

**EFFA**  
14, rue des Fossés ST Marcel  
75005 Paris  
tél. : 01 55 43 30 03  
fax : 01 55 43 93 09  
email : [contact@ffa-formation.com](mailto:contact@ffa-formation.com)